

Rapport annuel et présentation des états financiers pour l'année 2020

Contexte

Le rapport annuel 2020 des activités du conseil de quartier entre le 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 est présenté oralement à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 7 avril 2021 sur la plateforme numérique Zoom. Ce document est rédigé en s'inspirant du procès-verbal afin d'avoir une version papier.

En tant que Présidente du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, Mme Pauline Rochette fait une présentation orale du rapport annuel. Les principales réalisations du conseil de quartier de Loretteville sont résumées dans ce rapport.

Mme Rochette fait le tour des résolutions adoptées par le conseil d'administration du conseil de quartier pendant l'année 2020. Mme Nancy Beaupré et Mme Christiane Tanguay énumèrent quelques dossiers dans lesquels le conseil de quartier s'est impliqué tels que la revitalisation de la rue Racine et des projets concernant la sécurité routière.

Mme Christiane Tanguay fait la présentation des états financiers.

Réalisations du Conseil de quartier de Loretteville

Les réalisations du Conseil de quartier de Loretteville touchent l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire, la sécurité routière et publique.

Grands projets et enjeux de la Ville de Québec

Le conseil de quartier a participé à plusieurs consultations menées par la Ville. Il a également déposé des mémoires pour présenter les besoins et les préoccupations du quartier envers les grands projets et enjeux présentés par la Ville.

- **Vision de l'habitation de la Ville de Québec** : participation du conseil de quartier à la consultation menée par la Ville sur cet enjeu. Trois axes d'intervention ont été présentés : la ville de Québec : attractive, instructive et innovante.
- **Table de concertation vélo des conseils de quartier** : participation du conseil de quartier à cette table qui veut favoriser la pratique du vélo, ainsi que l'amélioration des infrastructures qui lui sont rattachées. Un représentant du conseil de quartier siège sur le comité permanent.

Aménagement du territoire

Le Conseil de quartier a approuvé différentes demandes d'opinion provenant du bureau de l'urbanisme de la ville de Québec concernant des modifications à l'aménagement du territoire du quartier de Loretteville.

- **Projet omnibus de modifications réglementaires R.C.A.6V.Q.282**

Le zonage en vigueur dans le quartier de Loretteville est en place depuis maintenant plus de 10 ans et le marché de l'immobilier ainsi que les demandes en offres commerciales ont grandement changé durant cette période. Le projet de règlement proposé se veut une réflexion sur l'orientation à donner à certaines artères du quartier. Les modifications proposées doivent également répondre aux préoccupations des citoyens quant au respect du cadre bâti environnant et viser une meilleure acceptabilité sociale pour tout nouveau projet qui voudra s'implanter dans le quartier. Les modifications proposées dans ce projet de règlement répondent donc à ces préoccupations.

Le conseil de quartier a recommandé l'adoption du règlement tel que présenté.

- **Projet de règlement R.C.A.6V.Q. 290 (stationnement de la rue Racine)**

La Ville de Québec veut régulariser l'usage qui se fait actuellement du stationnement public sur le lot 1 274 918 correspondant au 164, rue Racine. Le manque d'aires de stationnement sur les terrains commerciaux est un problème connu dans le secteur. La nécessité de conserver cet espace comme stationnement public est une volonté des autorités locales. Afin de préserver ces cases de stationnement accessibles à la clientèle des commerces à proximité, il est proposé d'ajouter l'usage C30 stationnement et poste de taxi dans la zone 63366Mb. Il est également proposé de contingerer à un ce type d'usage.

Le conseil de quartier a recommandé l'adoption du règlement tel que présenté.

Le conseil de quartier a également discuté de plusieurs enjeux spécifiques au quartier en matière d'aménagement du territoire.

- **Projet de construction de tours à logement sur Louis IX** : discussion préalable des membres du conseil de quartier sur le plan initial de construction de logements sur la rue Louis IX. Ce projet sera présenté au conseil de quartier et aux résidents lors d'une prochaine consultation.
- **Parc linéaire de la rivière Saint-Charles**: suivi de sa mise en valeur et de son développement.
- **Parcs de Loretteville** : suivi des travaux d'aménagement des parcs de l'Orme et St-Raphaël, notamment des jeux d'eau seront installés.
- **Réaménagement du stationnement à Château d'eau près du parc linéaire** : des emplacements de stationnement seront enlevés afin de permettre un meilleur accès au bâtiment Château d'eau.
- **Recommandation de projets à réaliser dans le cadre du Plan d'investissement quinquennal (PIQ)** : plus particulièrement, il s'agit de la

construction de nombreux trottoirs pour compléter le réseau piétonnier et ainsi augmenter la mobilité active et protéger les enfants sur les parcours scolaires : rue Racine, rue Verret, rue Wilfrid-Caron, rue Fortier, boul. des Étudiants, rue Morissette, rue Louis IX, rue George-Cloutier et boul. Saint-Jacques.

Vie communautaire

Le Conseil de quartier représente auprès de la Ville de Québec les opinions et les besoins de la population de Loretteville concernant, entre autres, la vie communautaire. Ainsi, nous considérons qu'il est nécessaire de collaborer avec différents organismes du milieu.

- **Place Éphémère** : C'est un espace public aménagé de manière sécuritaire et temporaire sur un terrain ou une emprise de rue. C'est un lieu de rencontres, de détente et d'animation organisé par et pour les gens du quartier

Reconduction et réflexion sur la formule de participation du conseil de quartier

- **Parlons Loretteville** : activité de réseautage permettant aux différents organismes du milieu de discuter de leurs besoins, d'identifier les enjeux du quartier et de présenter un portrait sociodémographique et économique de Loretteville.

Poursuite du partenariat avec les organisations communautaires qui font partie de ce regroupement.

- **La Pieuvre** : une structure de concertation territoriale, une supra organisation composée de différents organismes de la Haute-Saint-Charles qui vise le développement des communautés, en portant une attention particulière aux citoyens en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Plusieurs enjeux ont été identifiés dont le manque de logements d'urgence, le peu de services de proximité, l'accès limité aux ressources et aux services offerts au centre-ville étant donné les lacunes du transport en commun, etc.

Le conseil de quartier peut bénéficier des contacts et des ressources de cet organisme et de ses organismes membres dans le cadre de certains dossiers et à l'inverse les organismes peuvent compter sur l'appui du conseil de quartier.

Poursuite du partenariat afin d'identifier les principaux enjeux du quartier et de collaborer aux chantiers qui seront mis en place pour répondre à ces derniers.

États financiers de 2020

Conseil de quartier de Loretteville États financiers 2020

États des résultats au 31 décembre 2020

Revenus

Allocation ville de Québec	1 450,00 \$
Total des revenus	1 450,00 \$

Dépenses

Frais enregistrement	
Secrétariat	990,00 \$
Frais de représentation	61,85 \$
Frais bancaires	28,62 \$
Total des dépenses	1 080,47 \$

Avoir de l'organisation

Surplus//Pertes	369,53 \$
------------------------	------------------

Conseil de quartier de Loretteville États financiers 2020

Bilan au 31 décembre 2020

	2020
Actifs	
Encaisse	436,13 \$
Total des actifs	436,13 \$
Passifs	
Comptes à payer	- \$
Surplus des années antérieures	66,60 \$
Surplus 2020	369,53 \$
Total des passifs	436,13 \$

signataires pour le conseil d'administration

Signé

Lyse Pelletier
Présidente du conseil de quartier de Loretteville